

Le CNVR et les Missionnaires Oblats de Marie Immaculée signent une entente complémentaire pour renforcer la collaboration concernant les dossiers des pensionnats autochtones

TERRITOIRE VISÉ PAR LE TRAITÉ N° 1, WINNIPEG, le 3 décembre 2024 – Le Centre national pour la vérité et la réconciliation (CNVR) et les Oblats de la Province OMI Lacombe Canada (les Oblats) ont signé une entente complémentaire pour accélérer l'accès aux dossiers personnels des Oblats qui ont travaillé dans des pensionnats autochtones au Canada. Cette entente de divulgation de dossiers, de renseignements et de documents n'ayant pas été transmis précédemment à la Commission de vérité et de réconciliation du Canada (CVRC) ou au CNVR fait partie d'un engagement continu à soutenir les survivants, leurs familles, leurs communautés et les chercheurs.

Afin de soutenir le rôle du CNVR en tant que responsable des dossiers des pensionnats autochtones et le mandat qui lui a été confié au titre des appels à l'action de la CVR, cette entente améliorera encore la transparence et la disponibilité des documents historiques essentiels des Oblats en facilitant l'accès à des dossiers précédemment restreints.

Grâce à un dialogue continu pour obtenir des documents supplémentaires, cette entente garantira que les dossiers personnels des Oblats décédés depuis au moins deux ans sont disponibles pour la recherche. Auparavant, les dossiers personnels étaient scellés jusqu'à 50 ans après le décès d'un membre. Cet engagement particulier fait suite aux commentaires du CNVR selon lesquels l'accès aux dossiers personnels des Oblats qui ont travaillé dans des pensionnats est nécessaire et peut aider les chercheurs à mieux comprendre ce chapitre de l'histoire au nom des survivants.

Dans le cadre de cette entente, les Oblats et le CNVR veilleront à ce que les dossiers, les documents et les renseignements concernant le personnel soient accessibles dans toute la mesure permise par les lois fédérales et provinciales sur la protection de la vie privée. Au cours de l'année prochaine, afin de soutenir ces efforts, les Oblats financeront un poste d'archiviste au CNVR pour superviser le transfert des dossiers des Oblats, effectuer des recherches historiques sur le rôle des Oblats dans les pensionnats et assurer la documentation précise et l'accessibilité de ces dossiers.

« Cette entente représente l'aboutissement d'années de travail entre le CNVR et les Oblats et constitue une avancée importante dans notre relation et sur notre voie commune vers la vérité, a déclaré Stephanie Scott, directrice générale du CNVR. Nous sommes profondément reconnaissants aux survivants et aux Aînés qui nous ont guidés tout au long de ce processus, même si les conversations n'ont pas toujours été faciles au fur et à mesure que nous avançons. Nous savons que les dossiers supplémentaires relatifs aux pensionnats fourniront d'autres renseignements qui contribueront à révéler la vérité. Cette entente favorisera la transparence et l'accès à des documents historiques essentiels, notamment à des dossiers précédemment restreints — on ne saurait trop insister sur l'importance de cet accord. »

« Les Oblats de Marie Immaculée sont reconnaissants du partenariat et de la collaboration avec le Centre national pour la vérité et la réconciliation, alors que nous travaillons pour nous assurer que les survivants des pensionnats, leurs familles et leurs communautés ont un accès transparent aux renseignements, a indiqué le père Ken Thorson, Provincial d'OMI Lacombe Canada. Nous croyons que cette entente représente un pas en avant considérable, tout en reconnaissant qu'un travail important reste à faire. Nous continuerons à aborder ce travail avec humilité et avec une volonté d'apprendre par l'engagement, le dialogue et des conversations sérieuses. »

Cette entente fait partie des efforts continus par les deux organisations pour renforcer la collaboration et accélérer l'accès aux dossiers essentiels relatifs aux pensionnats. Il s'agit notamment de travailler en étroite collaboration avec les archives qui possèdent ou détiennent des collections des Oblats relatives aux pensionnats, tout en fournissant un soutien direct aux survivants, à leurs familles et aux communautés autochtones dans leur quête de vérité. Grâce à cette collaboration continue, le CNVR et les Oblats visent à s'assurer que les documents essentiels sont accessibles à toutes les personnes qui souhaitent les consulter.

Dans le cadre des efforts déployés à ce jour :

- Les dossiers personnels de centaines d'Oblats qui ont travaillé dans des pensionnats ont été examinés et préparés en vue de leur mise à disposition, le reste du travail devant être achevé dans le cadre de l'entente.
- 80 % de tous les journaux manuscrits des missionnaires oblats (connus sous le nom de Codex Historicus) ont été numérisés, répertoriés et transmis au CNVR, les Oblats finançant des archivistes pour recueillir et numériser ces documents.
- Le CNVR a effectué un examen des archives administratives des Oblats à Rome et a publié un rapport sur ces conclusions en ligne. Le rapport recommande notamment d'examiner et de numériser environ 1 500 photographies historiques des pensionnats gérés par les Oblats au Canada. Le CNVR continue de travailler avec les Oblats pour créer des reproductions de haute qualité des photos conservées dans les archives des Oblats et les envoyer au CNVR pour utilisation par les chercheurs.
- Les dossiers du personnel des Oblats contribueront grandement à la compréhension de l'histoire et des séquelles du régime des pensionnats autochtones.

À propos du CNVR

Le CNVR, fondé en vertu de la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens, est un centre national dirigé par des Autochtones qui vise à préserver les dossiers liés à l'histoire et aux séquelles du régime des pensionnats autochtones du Canada. Il conserve les dossiers de la Commission de vérité et réconciliation (CVR) et d'autres documents pertinents, dans le respect des protocoles et des valeurs autochtones. Il incombe au CNVR de gérer et de partager les vérités des survivants d'une manière respectueuse et de travailler avec des éducateurs, des chercheurs, des communautés et des décideurs autochtones et non autochtones, ainsi qu'avec la population générale pour soutenir le travail continu pour la vérité, la réconciliation et la guérison, au Canada et au-delà de nos frontières.

À propos des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée

Les Missionnaires Oblats de Marie Immaculée ont été fondés en 1816 par Saint-Eugène de Mazenod à Aix-en-Provence, en France. La communauté est arrivée au Canada en 1841. Après leur arrivée, les prêtres et les frères oblats ont travaillé dans tout le Canada et dans le Grand Nord dans divers domaines, notamment les pensionnats, le ministère paroissial et de retraite, et les aumôneries d'hôpitaux et de prisons. La Province OMI Lacombe Canada est basée à Ottawa, Ontario.

Contacts pour les médias :

OMI Lacombe Canada
information@omilacombe.ca

Centre national pour la vérité et la réconciliation
nctr-communications@umanitoba.ca